

**Commission consultative  
sur l'environnement et le développement durable**



127<sup>e</sup> séance – jeudi, 2 avril 2015

Salle des Comités, 2<sup>e</sup> étage – 18 h  
Maison du citoyen – 25, rue Laurier



**Procès-verbal**

**Membres**

Mme Denise Laferrière, présidente, conseillère district de Hull-Wright (8)  
M. Mike Duggan, conseiller district de Lucerne (2)  
Mme Geneviève Michon, ABV des 7  
M. François Charron-Doucet, citoyen  
M. Benoît Delage, CREDDO  
M. Vincent Loiselle, citoyen  
M. Yan Thibeault, citoyen  
Mme Lise Poulin, citoyenne

**Secrétaire**

Mme Catherine Lorient, chargée de projets - PGMR

**Ressources internes**

M. André Turgeon, directeur du Service de l'environnement  
Mme Iblis Le Guen, coordonnatrice de la Politique environnementale, Service de l'environnement  
Mme Jacinthe Grégoire, coordonnatrice de projets en environnement, Service de l'environnement

**Ressources externes**

M. Karel Ménard, directeur du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)  
Mme Alice Carvalho, responsable des communications, Projet Pro-Consigne Québec  
Mme Louise Fecteau, porte-parole de bacs+, Éco Entreprise Québec  
M. Luc Saint-Hilaire, directeur de l'usine Tricentris, Gatineau

**Membres absents**

M. Luc Douaire, citoyen  
M. Félix Laliberté, Commission jeunesse  
M. Cédric Tessier, conseiller district de Limbour (9)

---

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres  
du Conseil municipal et au greffier

---

**PRÉSIDENT**

---

**SECRETÉAIRE**

### 1. Mot de bienvenue

Mme Laferrière souhaite la bienvenue aux membres présents et invite chacun à se présenter.

### 2. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Mme Laferrière constate les présences. La réunion débute à 18 h 05.

### 3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, proposé par Mme Poulin et appuyé par M. Delage, est adopté avec l'ajout de deux points d'information 6.Varia :

1. Mot de bienvenue, constatations des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2015
4. Signature du procès-verbal de la séance du 5 février 2015
5. Sujets à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale

*a) Fonds vert 2015 : acceptation des projets – Jacinthe Grégoire*

*b) Bilan de la GMR 2014 – Catherine Lorient*

*c) Débat sur la consigne – Pro-Consigne et Bacs+*

#### 6.Varia

*a) Prochaine rencontre : 7 mai*

*b) Renouvellement des mandats*

*c) Grand ménage du printemps*

*d) Mai, mois du vélo*

#### 7. Levée de l'assemblée

### 4. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2015

Des corrections seront apportées au procès-verbal, car le nom de famille de M. Duggan y avait été mal épilé. L'adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2015 est proposée par M. Delage et appuyée par M. Loiselle.

### 5. Signature du procès-verbal de la séance du 5 février 2015

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2015 est signé par Mme Laferrière.

### 6. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 février 2015

Mme Laferrière demande des informations au sujet de la recommandation de décembre dernier concernant le droit à un environnement sain. M. Turgeon répond qu'un suivi sera fait dans les prochaines semaines et un retour sera fait auprès des membres rapidement.

### 7. Sujets à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale

#### *a) Fonds vert 2015 : acceptation des projets – Jacinthe Grégoire*

Les invités de l'extérieur de la Commission ainsi que les organismes membres de la CCEDD qui ont soumis des projets au Fonds vert cette année sont invités à quitter la salle des comités pour la discussion qui suivra.

Mme Grégoire présente le processus de soumission de projet 2015, la constitution ainsi que la composition du comité d'évaluation des projets cette année. Ainsi, le comité a analysé, évalué et proposé, pour subvention, 26 projets sur les 40 projets reçus dans le cadre du concours numéro neuf. Un montant de près de 18 000 \$ est encore disponible dans l'enveloppe du Fonds vert, et on suggère que cette somme soit utilisée pour communiquer les projets qui auront été soutenus et les résultats obtenus au cours de l'année.

Il est proposé par M. Tessier et appuyé par Mme Laferrière,

**R-CCEDD-2015-04-02/01**

QUE cette Commission recommande aux élus de la Ville de Gatineau d'approuver les subventions proposées pour les 26 projets, pour un montant total de 232 295 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*b) Bilan de la GMR 2014 – Catherine Lorient*

Mme Lorient présente le bilan annuel de la gestion des matières résiduelles du secteur résidentiel à Gatineau : les efforts collectifs des citoyens de la Ville de Gatineau ont permis de valoriser, en 2014, plus de 55 000 tonnes de matières résiduelles qui ont ainsi été détournées du site d'enfouissement. Ce tonnage représente un taux de récupération atteignant 48 % de la totalité des matières résiduelles résidentielles gérées par le service municipal de GMR sur le territoire. Ainsi, on peut noter, en tonnage absolu, une diminution de 2,3% des quantités d'ordures ménagères collectées par rapport 2013, mais une augmentation de 1,4 % par rapport à 2012. L'augmentation de la production d'ordures ménagères par citoyen est difficile à expliquer, surtout après deux années consécutives de diminution en 2011. De plus, encore 35 % des ordures ménagères sont des matières compostables qui auraient dû être déposées dans les bacs bruns.

Les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ne sont pas encore atteints. On remarque, de plus, une stagnation au niveau du tonnage des matières recyclables et compostables récupéré par les citoyens. Par contre, le bilan des quantités de matières résiduelles produites par logement et par citoyen témoigne d'une légère diminution de la production d'ordures ménagères par personne (- 7 kg/pers) pour s'établir, en 2014 à 214 kg/pers de matières résiduelles éliminées

Les services municipaux de collectes et les programmes de gestion des matières résiduelles ont déjà été mis sur pied à Gatineau, les citoyens sont très sensibilisés à la GMR, il ne manque plus que la participation plus intensive des citoyens. Pour ce faire, la Ville devra imaginer des mesures qui pourront avoir un effet plus concret et plus direct sur le calcul coût/bénéfices que font tous les citoyens et qui détermine leur participation aux efforts de tri et de gestion responsable de leurs matières résiduelles.

**Période de questions**

M. Loiseau souhaite proposer des idées de recyclage du plastique numéro 6 (polystyrène, styromousse, etc.) dans les commerces et événements sur le territoire de la Ville. M. Loiseau suggère même de bannir cette matière à Gatineau; l'opinion publique au sujet de ces contenants est négative et la Ville pourrait faire preuve de leadership en adoptant un règlement interdisant le plastique numéro 6, tout comme d'autres grandes villes ont fait. Après discussions, il est proposé de façon plus positive de ne pas interdire, mais plutôt obliger les ICI du territoire à utiliser des contenants recyclables dans leurs activités. Cette proposition sera considérée par le Service de l'environnement dans le cadre de la révision du PGMR pour le secteur des ICI.

On suggère aussi d'informer davantage les petits commerces et les PME du territoire de leur admissibilité potentielle au service municipal de GMR, qui comprend la collecte du recyclage et du compostage, car ces entreprises sont peu sensibilisées aux bonnes pratiques de GMR présentement. Les établissements scolaires aussi devraient être plus sensibilisés à la GMR, dans une perspective éducative aussi.

M. Thériault suggère de considérer le principe utilisateur-payeur pour les citoyens qui ne participent pas aux programmes de récupération, par le biais d'incitatifs tarifaires. M. Demers propose d'augmenter la complexité de la collecte des ordures (par exemple en réduisant la fréquence des collectes l'été) pour faire conscientiser les citoyens à participer au compostage davantage.

c) *Débat sur la consigne – Pro-Consigne et Bacs+*

Mme Laferrière dicte les modalités de présentation de chaque regroupement pour la partie « discussion-débat » au sujet de la consigne. Chaque regroupement aura une quinzaine de minutes pour présenter, suivie d'une période de questions d'éclaircissement.

M. Karel Ménard débute sa présentation en présentant le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) dont il est directeur, ainsi que le projet Pro-Consigne. D'entrée de jeu, il présente que ce regroupement informel Pro-Consigne n'est pas opposé à la collecte sélective, mais prône une amélioration du système de récupération des matières recyclables en vue d'obtenir une meilleure matière à réutiliser en premier, et à recycler ensuite. Plusieurs données de caractérisation sont présentées et arguments afin d'illustrer que le système de consignation actuel au Québec devrait être revu, amélioré et optimisé, car la matière y est récupérée et réutilisée en amont, de la façon la plus efficiente, pour ensuite être recyclée avec une plus grande valeur.

M. Loiselle et M. Delage se questionnent sur la pertinence de tenir un débat sur cette question au niveau municipal puisque les enjeux sont surtout provinciaux, mais reflètent aussi des enjeux sociaux, économiques surtout et bien sûr environnementaux.

Mme Fecteau, à son tour, présente bacs+, un regroupement constitué de plusieurs recycleurs majeurs au Québec et d'ÉcoEntreprises Québec (ÉEQ), ces entreprises qui financent la collecte sélective des contenants, emballages et imprimés qu'ils produisent chaque année. Bacs+ milite afin que les producteurs et recycleurs des matières se voient remettre la responsabilité d'optimiser le système de récupération et de recyclage, avec le choix des moyens pour y arriver, car ils innovent déjà dans ce système de par le principe de responsabilité élargie des producteurs. Mme Fecteau illustre aussi que l'élargissement du système de consigne au Québec serait très coûteux et déplore que ces investissements ne soient pas faits dans le système actuel de collecte sélective et de tri.

La problématique du verre est abordée et M. St-Hilaire présente les travaux de recherche et les installations du centre de tri Tricentris à Gatineau, pour lequel la matière verre récupérée dans les bacs bleus des citoyens y est pulvérisée et peut être utilisée ensuite comme ajout cimentaire; un nouveau produit appelé Verrox. Il semble donc y avoir un débouché pour le verre à Gatineau. S'il était consigné, comme les bouteilles de vin en Ontario, le verre ne serait plus mis dans les bacs bleus et se retrouverait comme matière première dans des usines de fabrication de contenants de verre.

M. Duggan soulève le point que le principe de la hiérarchie des 3RV en gestion des matières résiduelles semble mieux respecté avec le remplissage de contenants (réutilisation) avec la consigne qu'avec le recyclage après la collecte sélective. La question du financement et des collectes de fonds rendues possibles présentement avec la consigne est soulevée comme un aspect social important selon Mme Poulain.

M. Charron-Doucet suggère que les deux regroupements (ou les deux parties) travaillent ensemble à militer au niveau provincial afin que le gouvernement tranche rapidement sur cette question de la consigne, car les centres de tri sont dans l'incertitude face aux matières qu'ils risquent de ne plus recevoir dans les prochaines années, et parce que des investissements dans la qualité du tri dans ces installations ne peuvent être faits tant que le gouvernement n'a pas tranché. Aussi, parce que les citoyens doivent être sensibilisés aux meilleures pratiques afin d'augmenter leur participation et la qualité du tri qu'ils font à la maison.

Mme Laferrière remercie les invités qui se sont déplacés de Montréal pour participer à cette discussion.

**8. Varia****a. Prochaine rencontre : 7 mai****b. Renouvellement des mandats**

Un appel de candidatures sera lancé sous peu afin de recruter de nouveaux membres de la Commission, suite aux départs de M. Bergeron et de M. Douaire, après deux mandats de deux années chacun.

**c. Grand ménage du printemps**

L'édition printanière du Grand Ménage de Gatineau se tient encore cette année du 15 avril au 15 mai 2015. L'événement communautaire municipal aura lieu le samedi 2 mai. Les membres sont sollicités pour relayer l'information et encourager les citoyens à s'inscrire aux activités de nettoyage printanier.

**d. Mai, mois du vélo**

La Ville lancera le 4 mai prochain le mois du Vélo, plusieurs activités en lien avec le vélo seront mises de l'avant sur l'ensemble de nos réseaux. Mme Le Guen invite les membres de la CCEDD à se tenir informés et à participer en grand nombre à ce projet.

**13. Levée de l'assemblée**

M. Delage propose la levée de l'assemblée à 21h qui est appuyé par Mme Poulain.